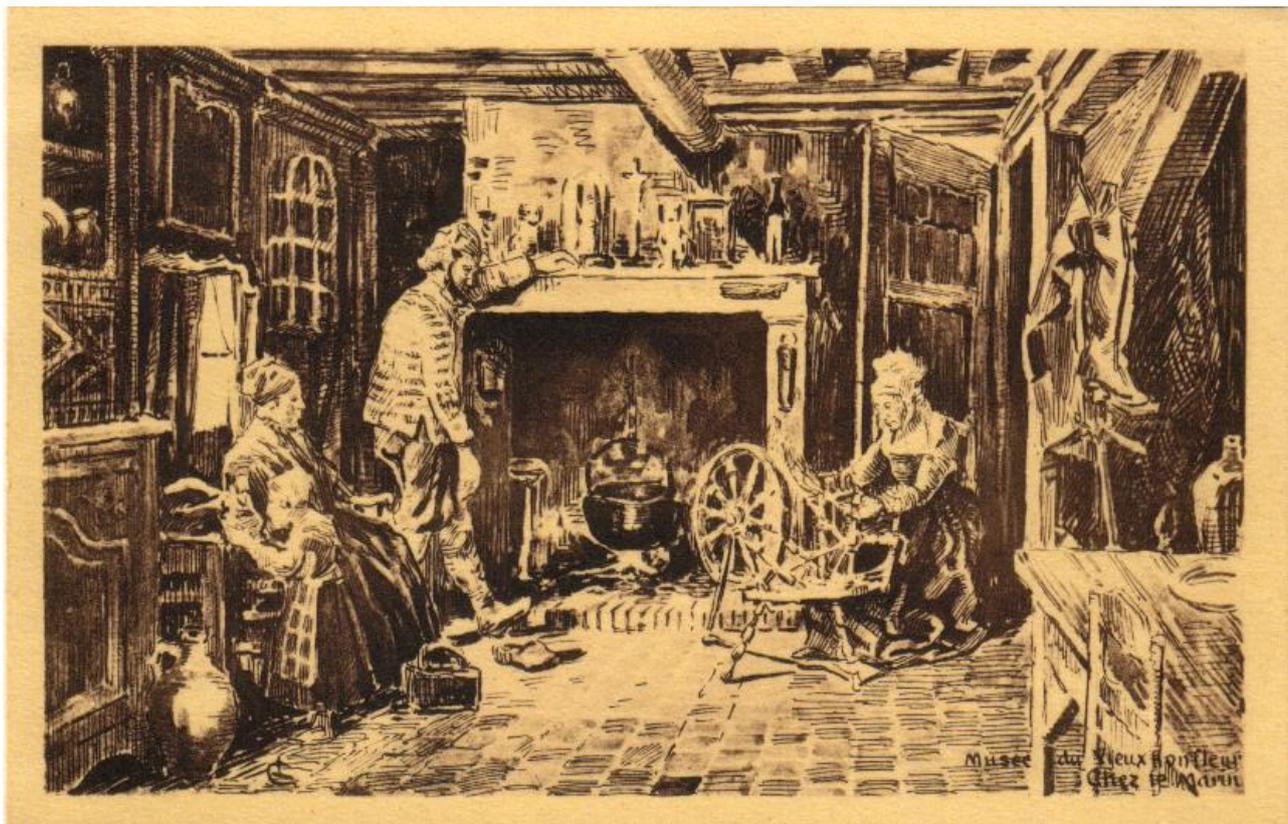


L'Association Normande d'Ethnographie et d'Art populaire
« Le Vieux Honfleur »
BP 60082 – 14600 Honfleur cedex

DECOUVERTE DU MUSEE D'ETHNOGRAPHIE

Auteur : Pascal Lelièvre
Professeur d'histoire-géographie au Lycée Albert-Sorel - 1997



AVERTISSEMENT

- L'organisation du musée d'ethnographie répond à plusieurs objectifs :
- montrer des ustensiles, du mobilier et des éléments de décor domestiques du XVIIIe et du XIXe siècle dans le cadre usuel de leur utilisation
 - reconstituer les conditions de travail d'artisans et de commerçants à la fin de l'Ancien Régime.
 - présenter les vêtements des hommes et des femmes appartenant à des milieux sociaux différents au XIXe siècle. Pour des raisons de présentation et de conservation ils ont du être « décontextualisés » et installés dans des vitrines.
 - porter témoignage de la création du mouvement ethnographique dans les dernières années du XIXe siècle.

Les collections présentées sont constituées presque entièrement de dons et de legs qui ont été reçus par la société d'ethnographie et d'art populaire depuis sa fondation en 1896. Cette fondation à la fin du XIXe siècle témoigne d'une prise de conscience précoce par les honfleurais de la valeur patrimoniale des objets et du mobilier qui ont formé le support et le décor de la vie matérielle de leurs aïeux à l'heure où la société traditionnelle vivait ses derniers moments.

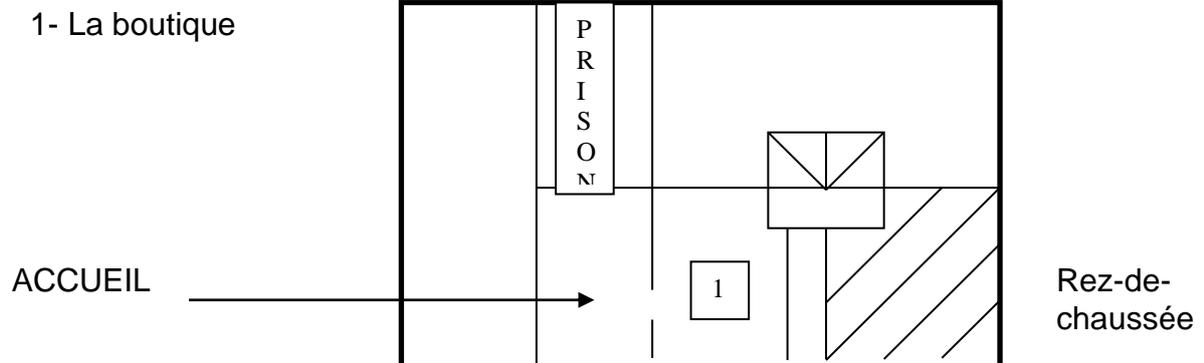
C'est dans un souci d'authenticité que le musée d'ethnographie est installé dans deux très anciennes maisons dont la construction remonte au XVIe siècle. La plus importante est une maison à pans de bois de grande dimension dont la façade principale, orientée au nord, donne sur la rue de la prison. Elle comporte deux étages. Une grande porte en bois placée au milieu de la façade donne accès au rez-de-chaussée. Elle ouvre sur un couloir de part et d'autre duquel se distribuent deux pièces à usage de boutique et de réserve ; à son extrémité un escalier permet de gagner les deux étages, comportant chacun quatre pièces groupées deux à deux. L'angle de sa façade méridionale s'appuie sur le pignon d'une maison en pierre dont le rez-de-chaussée abritait la prison de Roncheville et probablement de la vicomté d'Auge ; l'étage qui comporte deux pièces, servait probablement à la fois d'habitation pour le gardien.

Plan du dossier

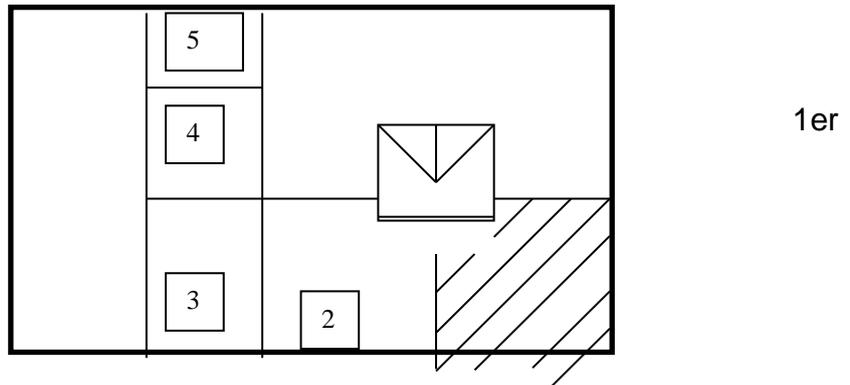
Plan du musée

- I) Le cadre, le mobilier et les instruments de la vie domestique
 - 1) Le mobilier domestique
 - Les armoires
 - Les buffets et vaisseliers
 - Les fauteuils
 - 2) La vaisselle et les ustensiles de la vie domestique
 - 3) L'organisation et l'ameublement de la maison
- II) Les vêtements au XVIIIème et début du XIXème siècle.
- III) Le travail à domicile
 - 1) L'imprimerie
 - 2) Le tissage

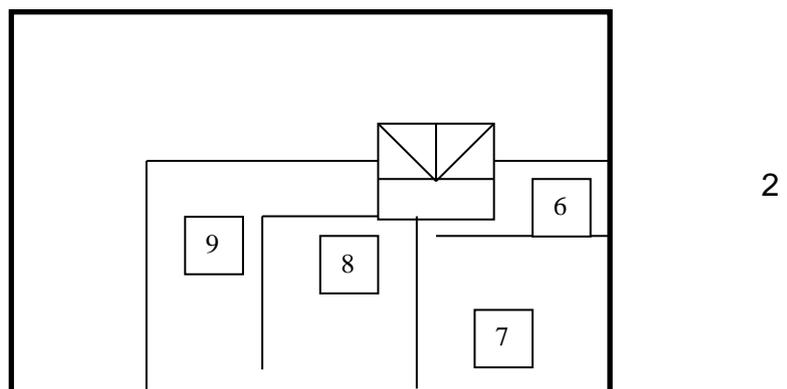
PLAN DU MUSEE



- 2- La salle des coiffes étage
3- La salle des costumes
4- La salle du tisserand
5- La salle du souvenir



- 6- La pièce à vivre du bourgeois
7- La chambre de la jeune fille
8- L'atelier de l'imprimeur
9- Une salle commune (dite salle du marin).



LE MOBILIER DOMESTIQUE

Il est resté longtemps fort peu abondant même dans l'aristocratie. Il commence à se multiplier au XVIIIème siècle, gagnant des couches sociales de plus en plus modestes de la population et prend alors un caractère régional. En raison de son prix élevé, il est l'objet d'un grand soin et se transmet au fil des héritages.

Le mobilier d'une maison normande au XVIIIème et dans la première moitié du XIXème siècle ne présente pas d'unité de style, tant en raison des hasards des successions que des conditions même de la production artisanale. Poussé par les goûts de ses clients auxquels il soumet son répertoire, l'artisan juxtapose des éléments de décor sans aucune norme stylistique. Les grands meubles normands de la fin du XVIIIème siècle mélangent le vocabulaire ornemental Louis XVI avec celui du style Louis XIV.

Les principaux meubles sont les armoires, les vaisseliers ou paliers, les buffets à deux corps et les buffets bas qui portent dans les chambres le nom de commode, les lits et les horloges.



BUFFETS ET VAISSELIERS**Le buffet à deux corps**

- Apparaît au XVII^{ème} siècle. C'est à cette époque un meuble à structure massive comportant quatre portes qui donnent accès aux espaces de rangement garnis d'épaisses planches de chêne. Entre les deux corps une large traverse supportait deux tiroirs. Les montants carrés avaient l'allure de véritables madriers.

Ce meuble servait à ranger les draps, les vêtements, la vaisselle d'argent, les inventaires et autres papiers de la famille.

Au XVIII^{ème} siècle le buffet à deux corps modifie ses proportions. Les portes de la partie supérieure s'allongent et la partie inférieure ressemble à un buffet bas dont le plateau forme une légère avancée au dessus de la ceinture qui comporte deux à trois tiroirs.

Le buffet bas

C'est un meuble qui trouve sa place dans une cuisine ou dans la salle commune, le long du mur qui fait face à la porte d'entrée ou à la cheminée ; on le trouve également dans les chambres sous le nom de commode. Il a les mêmes fonctions que le buffet à deux corps.

Le vaisselier ou palier

Palier est le nom normand du vaisselier apparu au XVII^{ème} siècle. Conçu pour les intérieurs aisés, il n'est jamais le meuble principal. Il est formé d'un cadre de bois qui maintient une série de trois ou quatre étagères peu profondes dont les balustres servent à retenir les assiettes inclinées vers l'avant. Le chant des étagères est parfois entaillé de petites encoches appelées « hoques », pour suspendre les couverts et muni de crochets pour suspendre les « moques » (tasses).

Le faux-palier est une simple étagère dont les montants latéraux descendent jusqu'au sol et se terminent par des patins de stabilité au lieu de reposer sur le plateau du buffet. Parfois, à la base du faux-palier est fixée une tablette de 50 à 60 cm de large pour y ranger les cannes à lait.

L'ARMOIRE NORMANDE (I)

C'est la pièce maîtresse du mobilier dans une maison dans la Normandie du XVIIème au XIXème siècle. L'armoire sert tout à la fois de coffre fort, de garde robe et de lingerie. Elle a d'abord été l'apanage des familles aisées (aristocratiques, bourgeoises). Elle se démocratise progressivement en direction de la moyenne bourgeoisie, des laboureurs et enfin finit par s'introduire dans la plupart des foyers. La taille et la facture de l'armoire permettent dans ce nouveau contexte de différencier socialement leurs propriétaires. Ce meuble constitue souvent l'essentiel des apports dotaux. La jeune fille, lors de son mariage apporte soit l'armoire de sa grand-mère, soit celle que son père lui fait fabriquer. Cette fabrication devient à la fin du XVIIIème siècle l'objet d'un véritable cérémonial. Le père, dès la naissance de sa fille fait abattre l'arbre destiné à en fournir le bois (souvent un chêne planté sur les talus qui bornaient la propriété dans les campagnes). Après avoir séché pendant de nombreuses années il est refendu à la hache au moment de la communion de la jeune fille pour obtenir de longues planches qui sont encore séchées plusieurs années. Lorsque la jeune fille est demandée en mariage, commande de l'armoire est passée au menuisier, puis celle-ci réalisée, elle est confiée aux soins du sculpteur pour le décor.

Structure d'une armoire

- Elle est formée d'un bâti composé verticalement de quatre montants équarris de section carrée ; ils sont réunis deux à deux par quatre grandes traverses horizontales, deux traverses supérieures et deux traverses inférieures à 10-15 cm du sol et quatre petites traverses longitudinales qui reçoivent les panneaux de côté.
 - Toutes les traverses sont assemblées par tenons et mortaises, sans aucun collage et bloquées par de longues chevilles dont la plus fine extrémité est visible à l'intérieur de l'armoire. Ce dispositif permet un démontage facile en faisant sauter les chevilles de leur logement d'un bon coup de maillet.
 - Au milieu de la façade un montant vertical, appelé dormant, permet d'assurer le verrouillage des portes. Parfois il peut faire corps avec la porte de gauche : il prend alors le nom de faux dormant.
 - Les panneaux de côté, eux mêmes taillés en merrains sont amincis sur la tranche pour s'embrever dans les rainures creusées dans chaque traverse.
 - Le plafond est fixé de la même façon. Plus rarement le plafond fait corps avec la corniche qui vient s'encastrent sur les traverses supérieures.
- Enfin les portes sont fixées aux montants de côtés par divers systèmes de gonds et de fiches en fer ou en cuivre selon les régions ou garnies d'entrées de serrures du même métal.

Les différents styles d'armoires

L'armoire est le plus ancien meuble normand. Elle apparaît au XIIIème siècle. Elle se présente alors sous la forme d'un meuble à deux corps comportant quatre portes symétriques. La forme classique à deux vantaux date du XVIIème siècle.

L'aspect et le décor de l'armoire ont évolué au cours du XVIIème et XVIIIème siècle ; leur évolution permet de distinguer différents styles :

Style Louis XIII

Cette armoire à deux vantaux est encore très proche des armoires- bahuts à quatre « guichets » de la Renaissance. Chacune des portes comprend deux panneaux symétriques superposés. Les panneaux sont moulurés avec des motifs en forme de losanges et de rectangles à coins coupés.

L'ARMOIRE NORMANDE (II)

Style Louis XIV

L'armoire acquiert son aspect « classique » ; chacune des portes comprend deux panneaux aux lignes droites entre lesquels, au milieu, s'intercale un panneau plus petit (déjà présent sur certaines armoires Louis XIII). Les deux portes sont séparées par un montant ou « dormant » et surmontées d'une corniche. Déjà la moulure n'est plus seule ; feuilles d'acanthé, rinceaux et crosses viennent y mêler leurs volutes encore quelque peu froides et abstraites.

Style Louis XV

C'est le triomphe de la ligne courbe. La corniche se cintre pour encadrer en son milieu un motif décoratif de même que la partie supérieure des portes. Les traverses basses sont chantournées. Les contours des panneaux s'incurvent. Le petit panneau central devient rond ou ovale, chargé de décorations florales ou potagères. L'axe du décor est dirigé en oblique, le point le plus haut vers le centre du meuble.

Style Louis XVI

Se distingue du style Louis XV par un allègement, une plus grande finesse et préciosité du décor qui est moins profondément sculpté. Les symboles de l'amour tendent à prendre le pas sur ceux de l'agriculture. La véritable nouveauté réside dans l'emploi du décor « au pélican » qui est une sculpture en forte saillie placée au centre de la corniche et débordant sur la traverse séparant les portes. (Le terme de pélican utilisé pour ces décors expliquant par la forme de la sculpture qui évoque le jabot de cet oiseau.

Il n'y a pas toujours correspondance entre la date de fabrication et le style ; ainsi une armoire datée 1783 peut-elle être de style Louis XV. Au début du XIXe siècle on continue de fabriquer des armoires de style Louis XVI. Menuisiers et sculpteurs mélangent souvent les styles à la demande de leurs clients.

Le décor sculpté

Donne à l'armoire sa personnalité et sa valeur. Les choix opérés sont fonction à la fois des modes, des répertoires symboliques et du vocabulaire ornemental maîtrisé par l'artisan mais aussi de la richesse, des goûts ou des ambitions affichées par le commanditaire.

Le décor comprend plusieurs types d'éléments :

-des motifs purement décoratifs empruntés au répertoire classique des styles :

*Louis XV : coquilles déchiquetées, agrafes, entrelacs, rinceaux, feuilles d'acanthé

*Louis XVI : perles, perlettes, rais de cœur, pilastres, draperies, rubans.

-des attributs symboliques qui figurent, le métier la position ou les aspirations sociales du commanditaire :

*pour un laboureur : gerbes de blé, fléau, faucilles, guirlandes en épis.

*pour un meunier : des ailes de moulins au cœur des médaillons.

*pour un arboriculteur : corbeille de fruits au fronton et paniers de fleurs au cœur des médaillons.

- des attributs symboliques à fonction propitiatoire

*Les feuilles de chêne qui foisonnent ou la corne d'abondance symbolisent la prospérité présente ou espérée.

- à fonction d'identification religieuse, philosophique ou politique :

*Fleur de lys ou bonnet phrygien pour les royalistes ou républicains

*Equerre ou compas pour les francs-maçons.

LES ARMOIRES NORMANDES

1) Analyse la structure d'une armoire normande ; indique en face de chaque numéro le nom de chacune des parties dont elle se compose. (Utilise la fiche information)

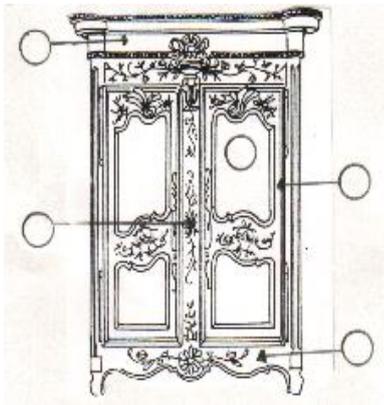
1 =

2 =

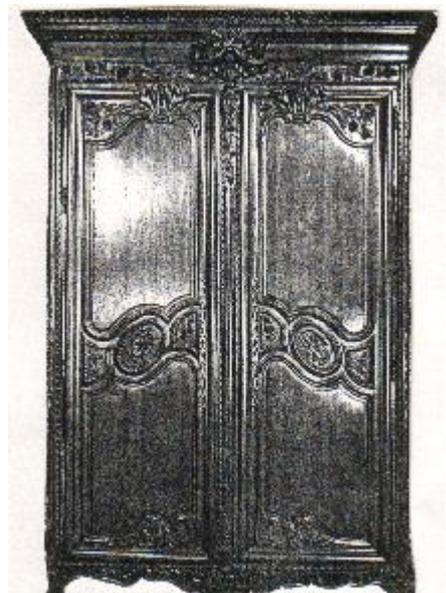
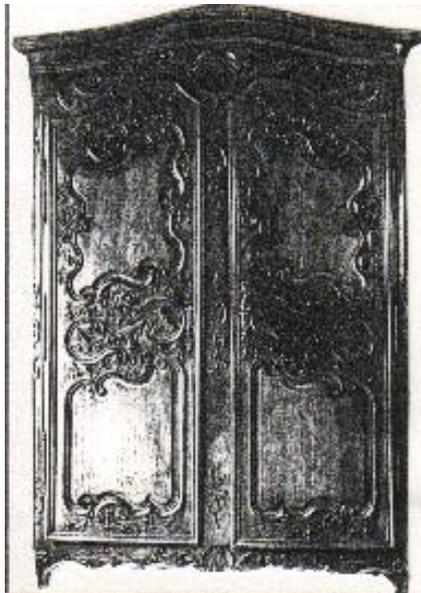
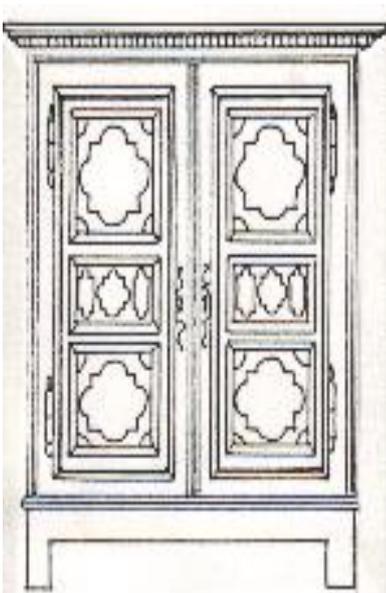
3 =

4 =

5 =



2) Compare les trois armoires normandes suivantes : pour chacune d'entre elles tu indiqueras la salle d'exposition dans le musée et son style en donnant tes arguments.



Salle :
 Style :
 Arguments :

Salle :
 Style :
 Arguments :

Salle :
 Style :
 Arguments :

STYLES ET FONCTIONS DES FAUTEUILS
--

Destiné d'abord autant au repos qu'à l'affirmation de l'autorité du maître de maison le fauteuil est au XVII^e siècle un meuble d'apparat ; avec l'évolution de la sociabilité qui se replie sur le for familial, il devient le meuble privilégié des salons au XVIII^e siècle, lieu où l'on se livre aux plaisirs de la conversation en famille ou avec ses amis. L'évolution du style de ces meubles est parallèle à celui du mobilier domestique dans son ensemble ; elle tient compte également des changements survenus dans sa fonction sociale.

Le style LOUIS XIV

Il se singularise par la hauteur du dossier et la prédominance des lignes droites donnant un aspect majestueux, rigide à ce type de fauteuil construit pour des hommes qui veulent augmenter leur taille

Le siège et le dossier sont recouverts de tapisserie. Les accotoirs sont montés à angle droit avec parfois un léger débord par rapport au montant.

Le piétement est composé de quatre pieds en console, solidement reliés entre eux par une entretoise en forme de X chantourné.

Le style LOUIS XV.

C'est un fauteuil dont le dossier est cintré (ou incurvé) de façon à épouser la forme du dos. Gracieux, léger, maniable, il est surtout destiné aux femmes pour la conversation. Le fauteuil est dit en cabriolet.

Son style est voué aux lignes courbes, que ce soit le dossier, les accotoirs avec manchettes soutenus par des montants galbés et moulurés, le siège en plan semi-circulaire et les pieds également galbés et moulurés.

Le style LOUIS XVI

Le style Louis XVI est marqué par un retour à la ligne droite (dossier, ceinture et pieds). Les pieds sont fuselés et décorés de minces colonnettes à cannelures creuses qui s'affinent vers la base et se terminent par des embouts lisses faisant suite à des anneaux plats, légèrement saillants.

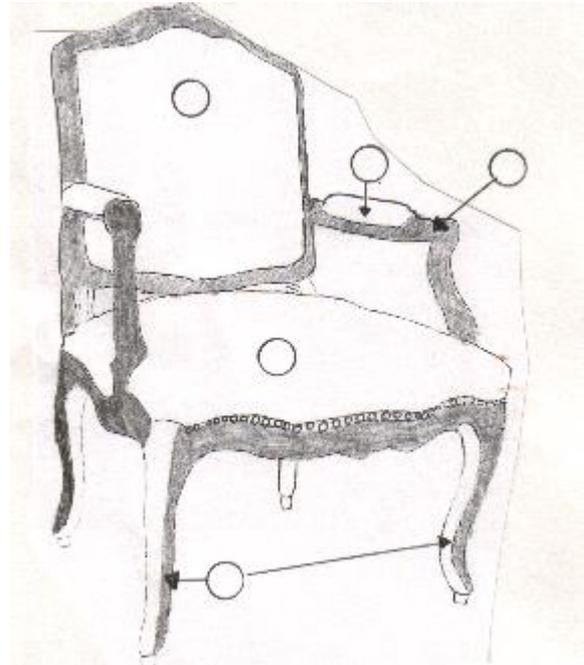
Les dés de raccordement qui rattachent à angle droit les quatre pieds à la ceinture sont ornés d'une rosace sur deux de leurs faces. Le dossier présente un traitement décoratif identique : cannelures des colonnettes, moulures des traverses)

A côté des meubles de style, existe une production régionale de fauteuils « foncés de paille » qui s'inspirent des modèles parisiens ; Ils suivent par certains détails les modes successives, pieds antérieurs légèrement arqués avec barrettes de dossier très galbées à la manière du Louis XV, pieds antérieurs cannelés avec dossier à fuseaux et à gerbes d'inspiration Louis XVI.

LES FAUTEUILS

I) Retrouve le nom des différents éléments qui composent la structure d'un fauteuil et inscris le bon numéro dans le cercle qui le désigne :

- 1- Piétement : ensemble des croisillons qui relie les quatre pieds d'un meuble.
- 2 - Pieds : parties qui servent à soutenir un siège ; il y a les deux pieds antérieurs sur le devant et les deux pieds postérieurs sur l'arrière.
- 3 - Accotoir : appui pour poser sur les côtés ses bras.
- 4 - Manchette : partie rembourrée de l'accotoir.
- 5 - Dossier : partie d'un siège contre laquelle s'appuie le dos.
- 6 – Siège : partie du fauteuil, horizontale qui sert à s'asseoir.



II) Indique dans quelle salle du musée tu as pu voir chacun des fauteuils présentés ci-dessous et précise leur style. Justifie tes choix par quelques arguments:



Salle du musée :
Style :
Justifications :



Salle du musée :
Style :
Justifications :



Salle du musée :
Style :
Justifications :

LA VAISSELLE ET USTENSILES DE LA VIE DOMESTIQUE
--

Au sens strict la vaisselle comprend l'ensemble des « vaisseaux » du service ordinaire de la table, c'est à dire des récipients servant à présenter la nourriture et la consommer. Par extension elle désigne également tous les objets servant à la préparation des repas.

En dehors de la vaisselle, la maîtresse de maison dispose de nombreux ustensiles pour « tenir » sa maison et améliorer son confort.

L'ensemble de ce dispositif était principalement composé de céramiques : simples terres cuites de potiers pour les ménages les plus modestes, faïences et porcelaines pour les plus aisés.

Les terres cuites prédominent jusqu'à la fin du XIXème siècle. Ce sont des pièces de fabrication artisanale tournées en argile qui, après cuisson, sont recouverts d'une glaçure pour leur faire perdre leur porosité.

Les potiers du Pré d'Auge (près de Lisieux) ont eu du XVIIe au XIXème siècle une production abondante et diversifiée ; parmi les instruments domestiques les plus usuels on peut citer les cruches, les jattes, les bouteilles, les gourdes de marins, les plats à barbes, des passoires à crevettes, les égouttoirs, les fers à repasser, les braseros, les crassets (lampes à huile) sur leur support.....

Les poteries du pré d'Auge se reconnaissent par quelques caractères particuliers :

- la « couverte » n'englobe que les parties qui doivent être rendues imperméables
- les pichets et autres verseuses se reconnaissent par l'attache de l'anse placée assez haut à l'opposé du bec verseur.
- les anses qui sont creuses laissent souvent apparaître deux petits trous qui permettent de purger l'air pendant la cuisson.

De nombreux autres lieux de production en Normandie fournissaient le marché régional : Saint Aquilin, Manerbe, Infreville, Martincamp, Vindefontaine, Noron...

Les faïences de Rouen ou de Forges les eaux offrent des pièces de vaisselle très nombreuses d'un raffinement et d'une élégance beaucoup plus grandes que les poteries.

Les objets en métal, quoique proportionnellement moins nombreux, n'en sont pas moins présents dans la maison. Un rapide inventaire permet d'en mesurer l'importance et le rôle :

*en fer : - pour s'éclairer, des chandeliers en spirale, dit « queue de cochon »,
- pour équiper l'âtre, des chenets, des landiers, des plaques de cheminées, pelles et pincettes ainsi que le « cuit- pommes », (salle du bourgeois).

*en étain : - pour le service de table, les pichets de différents types : pichets à épaulement, pichets « en balustres », dits « col de cygne », pichets cylindriques dits « botte de Rouen ».

*en cuivre : - pour stocker, les « cannes » à lait...

- pour préparer les repas, des chaudrons, des turbotières, des lèche-frites, des bassiniers, des casseroles

- pour s'éclairer, des chandeliers et des bougeoirs
- pour repasser, des « taques »

VAISSELLE ET USTENSILES A USAGE DOMESTIQUE DE LA MAITRESSE DE MAISON

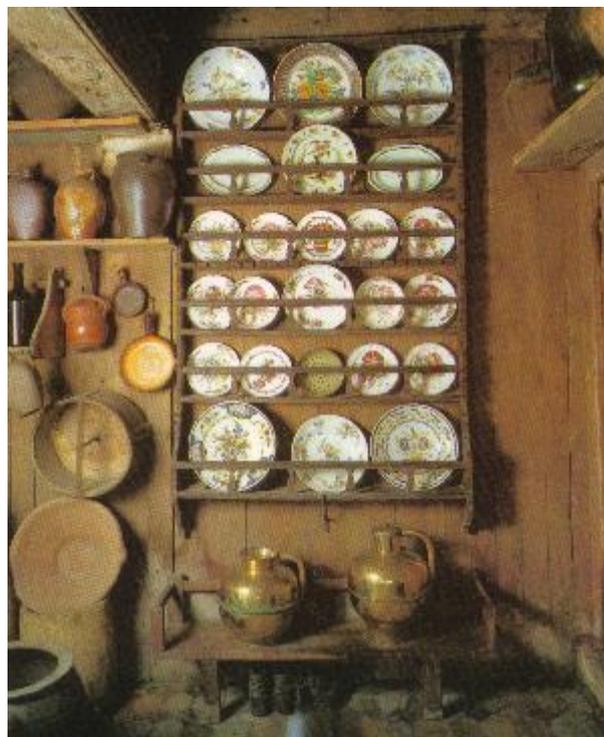
1) Voici une liste d'objets en *pré d'Auge* qui sont exposés dans les salles du musée et signalés à ton attention par un numéro :

Une bassinoire, un plat à barbe, une passoire, un urinal, un plat bassin, un pot à beurre, un pichet, une gourde, une lèchefrite, un gîte à pâté, un égouttoir

- Indique le nom des objets signalés par les numéros suivants :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

2) Identifie le meuble de ci-dessous et les grandes catégories d'objets qu'il permet de ranger. Dans quelle pièce de la maison trouve-t-il normalement sa place ?



L'ORGANISATION ET L'AMEUBLEMENT DE LA MAISON

S'il n'existe pas un modèle- type d'organisation de la maison normande et de son ameublement au XVIIIème et début du XIXème siècle, il n'en demeure pas moins que des dispositions fréquentes peuvent être observées, fruit des besoins et des usages sociaux qui commandent les choix des individus. Ainsi la taille et l'organisation des habitations de même que l'importance et la qualité du mobilier dont elles disposent varient en fonction de l'activité, du niveau de vie et du statut social de leurs occupants. De la pièce unique de l'ouvrier à façon à l'hôtel du grand bourgeois ou de l'aristocrate la diversité des situations est très grande.

Alors que dans les intérieurs populaires, la vie de la maisonnée se déroule dans une seule pièce, la salle commune, au sein de laquelle l'outil de travail du chef de famille est parfois installé, comme chez certains tisserands, dans les demeures bourgeoises la spécialisation fonctionnelle des pièces est la règle. Le nombre de pièces augmente avec l'aisance du ménage. C'est le lit des parents qui quitte en premier la pièce commune pour gagner la chambre à coucher, puis ceux des enfants... Un salon, pièce destinée à recevoir les visiteurs et à la conversation, apparaît à côté de la grande salle dans les demeures bourgeoises. Une buanderie peut jouxter la grande salle : elle sert à la lessive, à stocker de la vaisselle; elle renferme le four à pain et le pétrin dans les campagnes. Cette pièce peut également avoir la fonction de cuisine.

En dépit d'une réelle multiplication et diversification de mobilier au XVIIIème siècle il est dans la plupart des cas peu abondant en regard des standards contemporains. Il faut cependant se garder d'associer trop systématiquement le mobilier régional au milieu rural- qui est largement prépondérant à cette époque- car les pièces les plus représentatives, comme les armoires sculptées ou les buffets, reflètent l'aisance de la bourgeoisie provinciale autant que celle de la paysannerie riche.

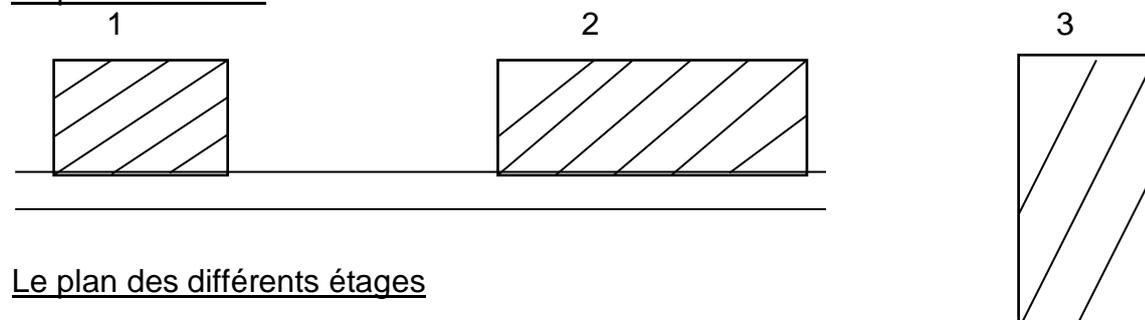
Liste de meubles associés à la pièce de la maison dans laquelle ils sont le plus fréquemment installés.

<input type="checkbox"/>	Armoire normande (« Belle chambre » ou Chambre des parents)	<input type="checkbox"/>	Palier ou vaisselier (grande salle)
<input type="checkbox"/>	Banc (grande salle) Tables (grande salle)	<input type="checkbox"/>	Fauteuil de paille (grande salle)
<input type="checkbox"/>	Buffet (grande salle)	<input type="checkbox"/>	Horloge (grande salle)
<input type="checkbox"/>	Lit clos ou lit à alcôve (Belle chambre ou grande salle)	<input type="checkbox"/>	Lit de « domestique » (Chambre)
<input type="checkbox"/>	Fauteuil de « style » (Grande salle ou salon)	<input type="checkbox"/>	Commode (Chambre)

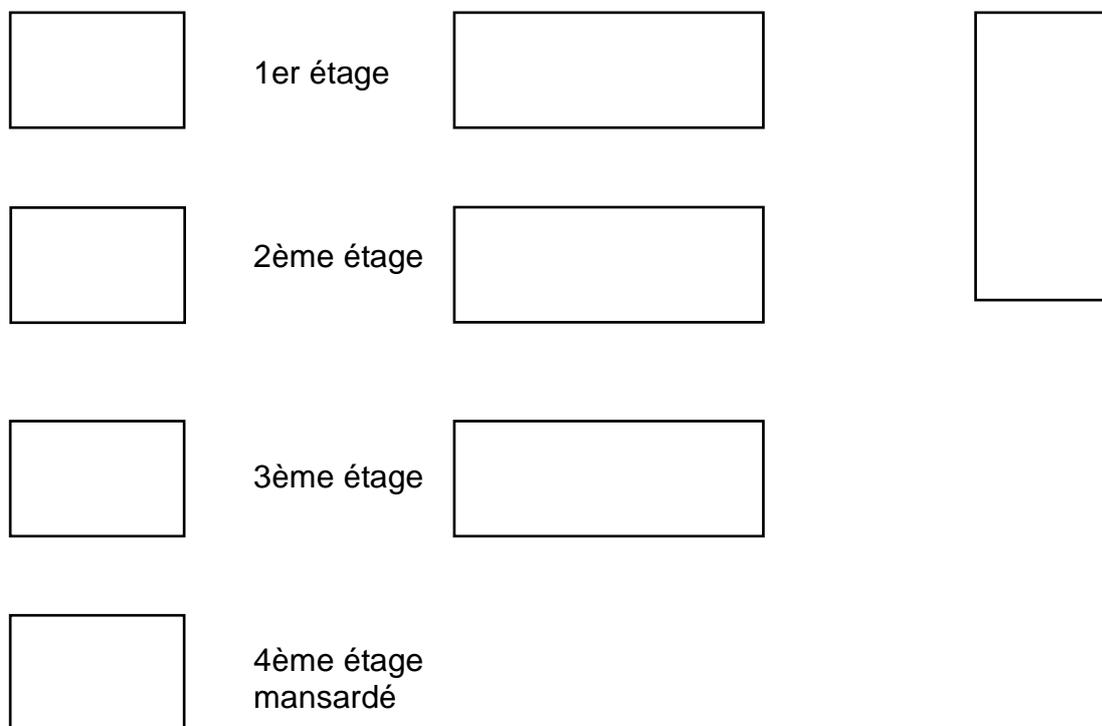
ORGANISATION ET AMEUBLEMENT DE LA MAISON

I) Plans simplifiés de maisons honfleuraises.

Le plan de masse



Le plan des différents étages



II) L'ameublement de la maison

En t'aidant de la fiche information et de tes observations lors de la visite des salles du musée, reconstitue l'ameublement des pièces des trois maisons représentées en plan.

- 1- La maison d'un boutiquier (petite bourgeoisie)
- 2- La maison d'un imprimeur (moyenne bourgeoisie)
- 3- La maison d'un ouvrier tisserand à domicile

LES VETEMENTS AU XVIIIème ET AU XIXe SIECLE
--

A) Le costume régional.

A partir de la fin du XVIIIème siècle s'affirme, pour une période très brève en France, l'existence de costumes régionaux dont l'apogée se situe au milieu du XIXème. En Normandie, le costume régional sera abandonné dès avant 1900.

Le costume régional est appelé improprement « populaire » car il est composé de vêtements différenciés selon la situation sociale des usagers comme le montrent les cent cinq planches *des costumes de femmes du Pays de Caux et de plusieurs autres parties de la Normandie* publiées en 1827 par *Le Journal des Dames et des Modes à Paris* (dessins de Pécheux et Lanté).

Cette affirmation du costume régional et de son rôle social est liée à la fois à l'aisance globale atteinte par la société normande, au maintien de conditions de production artisanale qui favorisent l'affirmation de particularismes régionaux et à l'importance des clivages sociaux fondés sur le niveau des revenus et les situations professionnelles.

B) Le marché du vêtement.

Achetés neufs ou d'occasion, les vêtements font l'objet d'une grande attention car ils sont d'une forte valeur marchande. Aussi, comme le révèlent les actes notariés, ils entrent dans la composition des legs, des dots ou sont même inclus dans le paiement des gages. Ainsi les costumes de fête peuvent-ils être utilisés par plusieurs générations successives.

Les conditions de la production expliquent le coût élevé du vêtement ainsi que la lenteur du renouvellement des formes et l'absence d'uniformité, même à l'intérieur d'un canton ; elles rendent compte également de l'importance du marché de l'occasion.

Le vêtement neuf

Il faut s'adresser à un couturier ou à une couturière qui confectionne sur mesure avec les fournitures achetées aux merciers sédentaires ou aux forains. Le nombre et la qualité des tissus proposés varient avec l'importance de la localité.

Les merciers qui sont les seuls à pouvoir vendre ce qu'ils ne produisent pas, « vendeurs de tout, faiseurs de rien », proposent également des chaussettes et des bas, des chaussons, des bonnets, des mitaines, des gants, des fils et des lacets, des jarrettières et des rubans, quelques dentelles et passements, boutons et moules à boutons...

Le vêtement d'occasion

Celui-ci est très important. Le vêtement d'occasion dit « éporté » est acheté principalement chez les fripiers qui, dans les villes d'Ancien Régime, ont communauté et statuts. En 1778 une paire de bas de soie noire « restreints et raccommodés » peut être achetée 52 sols (2 livres et 2 sols) alors que neufs ils lui auraient coûté 9 livres (trois journées de travail d'un charpentier de navires).

D'autres canaux de distribution de l'occasion existent également : ventes aux enchères ou ventes à la « sauvette ».

C) L'entretien du linge

Il est réalisé avec un matériel rudimentaire qui évolue peu.

Au XVIIIème siècle on ne dispose que de la cuve à faire la buée pour faire la grande lessive, d'une plaque de cuivre montée sur pied appelée platine, chauffée sur des braises, sur laquelle le linge pour être lissé ; enfin le fer à repasser à coffret dans lequel on introduit les braises.

Le XIXème siècle ajoute à ce matériel le fer à plat et le fourneau de repasseuse, des fers à tuyauter (uniquement dans les maisons bourgeoises disposant d'une domesticité)

LE VÊTEMENT FEMININ NORMAND (salle aux costumes)

A) Indique les cinq éléments qui composent le costume de fête d'une augeronne.

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-

B) Indique les cinq éléments de la tenue de travail d'une augeronne.

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-

C) Compare les deux costumes. A l'aide du lexique identifie la nature des différences entre le costume de fête et le costume de travail.

D) Donne un nom aux différentes pièces du costume de la honfleuraise (gravure de Lanté et Gatine).



LEXIQUE

- Bavolet : coiffe portée dans les dernières années du XVIIIème siècle et au début du XIXème siècle ; elle est une évolution de la cornette dont les pans très larges sont repliés sur le dessus pour dissimuler la passe.
- Bonnet rond : appelé aussi « pierrot » ; coiffe qui apparaît à la fin du XVIIIème siècle. Elle se compose d'un fond rond monté à l'arrière d'une passe à la quelle sont cousus 1 ou 2 deux volants en partie plissés. Les fonds et passes sont brodés ou non, les volants bordés de dentelles ou non bordés. Selon les localités les dimensions de chacune des trois parties variaient, ce qui donnait des allures très différentes aux bonnets ronds. Fait de linon, de gaze ou de mousseline, c'est la coiffe des cérémonies, fêtes ou dimanches ordinaires.
- Bonnet piqué : c'est un bonnet de toile matelassé ; la toile la plus forte est à l'intérieur, la plus fine à l'extérieur, le matelassage est maintenu par des piqûres décoratives en lignes parallèles ou croisées ; il est parfois orné d'un motif floral. Epais, confortable, peu coûteux, d'un entretien simple, c'est la coiffe portée quotidiennement dans le travail.
- Canezou : à l'origine corsage de dentelle ou de lingerie, en général sans manche qui devient à la fin du XIXème siècle un corsage en droguet.
- Caraco : vêtement de dessus pour les femmes en forme de camisole (vêtement court et à manche) prenant la taille.
- Corsage : vêtement qui recouvre le buste (partie du corps qui va du cou à la taille).
- Corset : vêtement qui recouvre le buste et est garni de baleines pour tenir la taille.
- Costume : manière de se vêtir ou ensemble des pièces de vêtement, associées dans un but esthétique, portées par une personne.
- Droguet : tissu de laine et lin ou chanvre et laine.
- Habit complet : désigne suivant l'époque le corps (corset), la jupe et le tablier ou l'apollon (corsage de femme) la jupe et le tablier.
- Jupe : vêtement de dessus des femmes qui descend de la ceinture aux pieds (aujourd'hui jupe dite « longue »).
- Mouchoir de cou : nom donné tout au long du XVIIIème siècle au mouchoir croisé dans le décolleté, et qui deviendra le fichu au XIXème siècle
- Tissu : valeur marchande par ordre croissant en fonction de la nature des fils dont ils sont composés : chanvre, lin, laine, coton, soie.
- Vêtement (s) le vêtement désigne un objet fabriqué pour couvrir le corps humain, le cacher, le protéger (coiffure, chaussures, linge, habit et ses différents accessoires) tandis que les vêtements ne comprennent que les habits ; un vêtement est une pièce de l'habillement.

L'IMPRIMERIE

Désigne les techniques par lesquelles on transfère de l'encre sur un support de manière à y déposer l'empreinte d'un texte ou d'une illustration.

De la Renaissance jusqu'au milieu du XIXe siècle les techniques restent à peu près stables, utilisant un matériel qui évolue très lentement. Elle repose sur l'utilisation d'une forme imprimante et d'une presse manuelle composée d'une table horizontale, « le marbre », qui reçoit la forme imprimante, tandis qu'une seconde table, également horizontale mais mobile dans un plan vertical, « la platine », vient s'appliquer avec force sur la première au moyen d'une vis actionnée à bras d'homme. L'encrage est effectué à la main, au moyen de tampons appelés « balles ».

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la presse étant en bois, la pression développée ne peut pas être très forte. De ce fait, les planches, pourtant d'un format restreint (377 x 47 ou 56 x 76) ne peuvent être imprimées que moitié par moitié en deux opérations successives ; d'où le nom de presse à deux coups donné à ces engins dont la production ne dépasse pas 300 feuilles par jour. A la fin du XVIIIème siècle Didot remplace le bois par le fer pour le marbre et par le cuivre pour la platine qui double d'étendue. Il réalise ainsi la presse à un coup qui multiplie la vitesse du tirage. Un peu plus tard C. Stanhope supprime complètement le bois au profit du métal, décuplant le rendement journalier qui passe à 3000 feuilles. Ce n'est qu'en 1820, avec la première presse à cylindre que s'amorce une véritable révolution dans l'imprimerie mais sa diffusion se fera lentement.

Trois procédés peuvent être employés dans l'imprimerie : la typographie, la gravure en creux et la lithographie.

La typographie :

Permet la reproduction des textes à l'aide de caractères métalliques, mobiles et en relief, qui prennent l'encre. Les caractères ajustés les uns à côté des autres dans un châssis vont constituer « la forme » imprimante.

La gravure en creux :

Est utilisée pour reproduire les illustrations. Ce sont les dépressions de la forme qui prennent dans ce cas l'encre. Plusieurs méthodes (taille douce, eau forte...) ont été successivement inventées pour faire naître les formes dans la plaque de cuivre appelée à devenir la forme imprimante.

La lithographie :

Egalement employée pour les illustrations, elle utilise des formes sans relief ni creux constituées d'une pierre calcaire convenablement traitée pour obtenir une absorption sélective de l'encre.

Ces deux dernières techniques étant incompatibles avec l'impression typographique, l'imprimeur est obligé de grouper les illustrations sur des planches séparées rassemblées en fin de volume ou insérées hors texte.

LE TRAVAIL DE L'IMPRIMEUR

Reconstitue les étapes de la confection d'une page imprimée. Tu les classeras dans deux grandes catégories d'activité : A - La composition (tout le travail d'assemblage des caractères mobiles pour former la page de texte à imprimer); B - L'impression.

I) Lis attentivement la liste des opérations réalisées par l'imprimeur.

- La forme est installée sur le marbre et encrée à l'aide d'une balle à encre.
- Réalisation d'un petit pavé de texte sur un composteur (cornière métallique).
- La feuille à tirer est margée sur le tympan (placée sur bord d'un châssis).
- Le tympan est basculé sur la forme.
- La mise en place sur la galée du pavé de texte (petit plateau sur lequel sont placés les petits pavés de texte).
- Réalisation de la forme par transfert des pavés de texte de la galée sur un châssis ; les espaces entre les pavés de texte et le bord du châssis sont comblés par des garnitures. L'ensemble du châssis, des pavés de caractères et des garnitures constituent « la forme ».
- Le marbre est avancé sous la platine à l'aide d'une poulie.
- La platine est abaissée sur la forme en tournant la vis au moyen d'une barre de fer. La pression de la platine produit une impression des caractères sur le papier.
- Retrait de la feuille de papier après avoir remonté la platine et dégager le marbre.

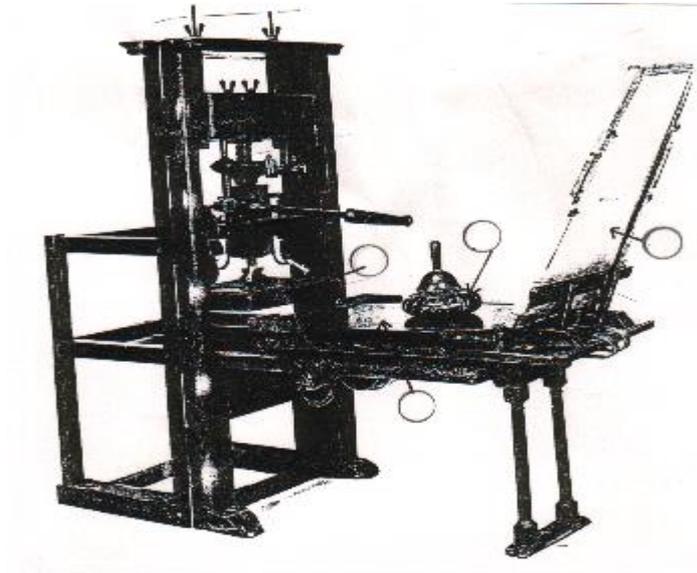
II) Complète le tableau ci-contre en classant dans l'ordre les opérations réalisées par l'imprimeur.

- A) La composition : 1)
2)
3)
- B) L'impression : 1)
2)
3)
4)
5)
6)

III) Explique les raisons pour lesquelles les journaux et les livres coûtent cher jusqu'au milieu du XIXème siècle.

LE TRAVAIL DE L'IMPRIMEUR II

- 1) A partir de la fiche information indique le nom des différentes parties composant une presse à imprimer.



- 2) - Retrouve sur cette gravure du XVIe siècle les différentes opérations réalisées par l'imprimeur et indique les par le numéro correspondant à leur place dans l'ordre de leur succession.

- Quels sont les indices qui permettent de dater du XVIe siècle la scène représentée ?



LE TISSAGE A DOMICILE

Contrairement à de nombreuses villes de la vallée de la Seine (Rouen, Elbeuf, Louviers, Bolbec...) Honfleur n'a jamais été un grand centre d'activité textile. Au XVIIIème siècle le nombre de maîtres tisserands n'a jamais dépassé la vingtaine. C'est la laine ou la laine mélangée avec du lin qui était exclusivement travaillée à Honfleur alors que le coton s'imposait de plus en plus à cette époque dans la région.

Le travail se fait au domicile de l'artisan qui dépend d'un donneur d'ordre, le marchand fabriquant, qui fournit la matière première et se charge de la commercialisation. Il utilise un métier à bras peu perfectionné, tout à fait comparable à celui qui est présenté dans le musée. La plupart des tisserands travaillent seuls et vivent difficilement de leur art.

Le métier à tisser

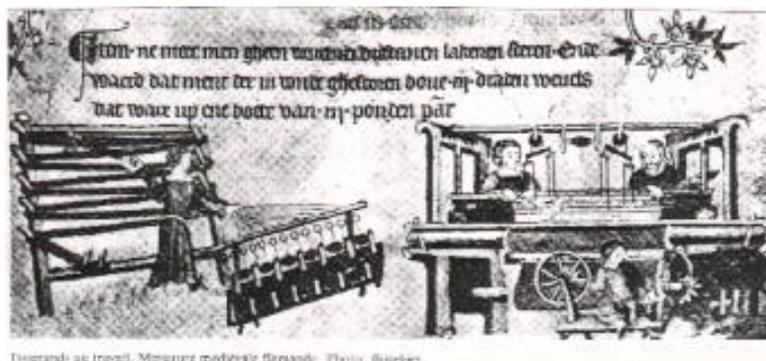
Il s'inscrit dans un cadre composé de quatre montants verticaux reliés par des traverses. Sur les montants d'arrière est fixé l'ensouple, cylindre sur lequel s'enroule les fils de chaîne. Ceux ci s'opposent aux fils de trame qui s'imbriquent perpendiculairement dans les fils de chaîne. Un peigne maintient les fils de chaîne bien parallèles et sert à tasser les fils de trame, les uns contre les autres. Lorsque les fils de chaîne sont disposés horizontalement, le métier est dit de basse lisse.

En prenant le cas le plus simple le tissage consiste à faire passer le premier fil de trame au dessus du premier fil de chaîne et en dessous du second, et le second fil de trame en dessous du premier fil de chaîne et au dessus du second (et ainsi de suite).

Le tisserand dispose pour réaliser cette opération de deux lames. La première lame est un cadre comportant des tiges métalliques parallèles ayant en leur milieu un anneau ; dans chaque anneau passe un fil de chaîne pair; la deuxième lame est identique, mais correspond aux fils de chaîne impairs. Il suffit donc à l'ouvrier de lever alternativement les lames pour faire passer son fil de trame.

Le passage du fil de trame se fait au moyen de la navette, petit instrument de bois en forme de fusée pointue aux deux bouts, à l'intérieur duquel une cavité contient une bobine de fil tournant sur un axe. La navette est lancée par le tisserand sur tout la largeur d'une lisière à l'autre (le mot lisière désignant les fils extrêmes de la chaîne, renforcés pour maintenir une bonne cohésion).

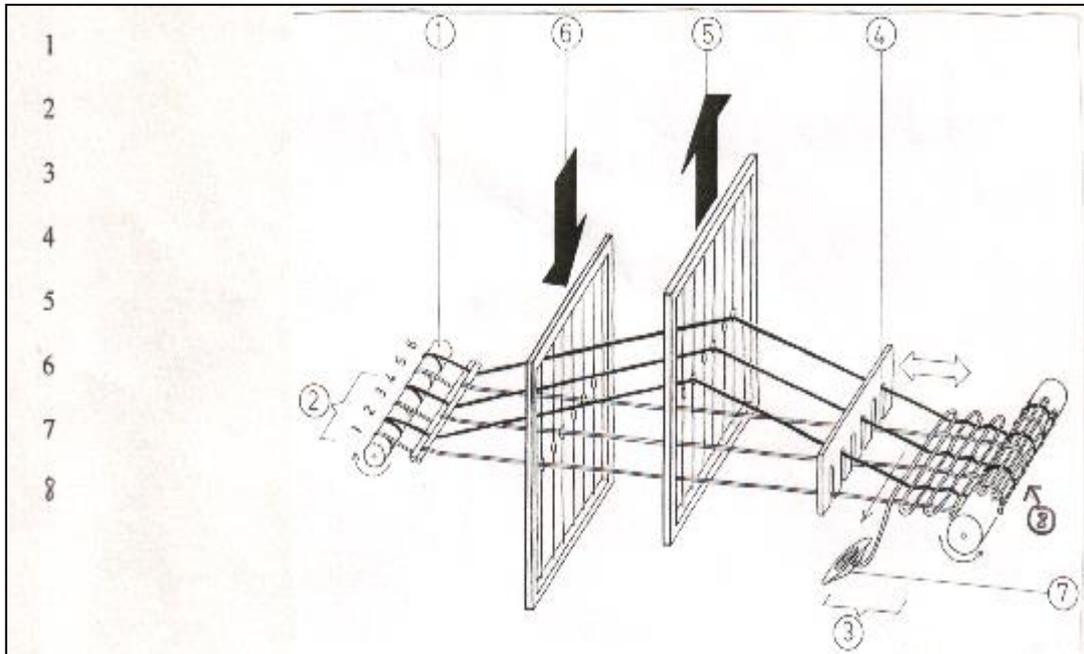
Sur l'avant du bâti est fixé un second rouleau horizontal, l'ensoupleau, destiné à recevoir l'enroulement du tissu fabriqué. Enfin sur les parties inférieures du métier sont disposées deux pédales pour actionner les lames.



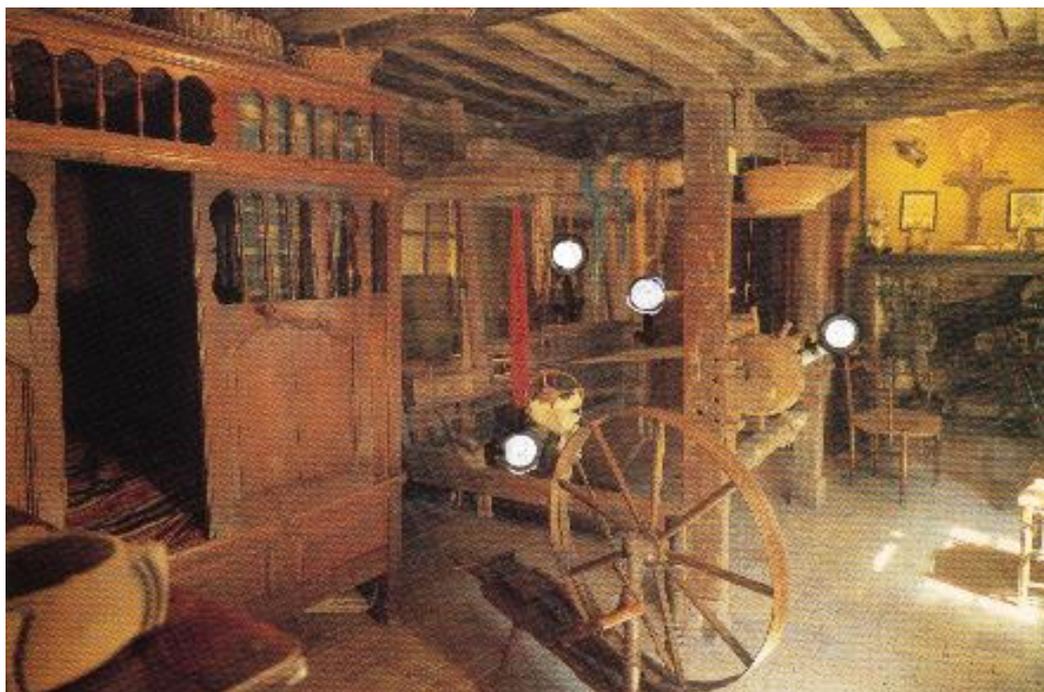
Tisserands au travail. Miniature médiévale flamande. Photo: Gipeke

LE TRAVAIL DU TISSERAND

1) En t'aidant de la fiche information indique dans la légende du schéma le nom des différentes parties d'un métier à tisser.



2) Retrouve ces différentes parties sur la photographie représentant le métier exposé dans le musée.



BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Jean BEDEL
Meubles et objets des provinces : la Normandie.
Hachette.

Marguerite BRUNEAU.
Le costume populaire en Normandie
Tomes 1 et 2

Jean Jacques BERTAUX.
Normandie. Chapitre Ethnographie
Encyclopédies régionales
Christine Bonneton Editeur.

Karen BROOKFIELD.
L'écriture et le Livre
Les yeux de la découverte- Gallimard